

## CARNET PAROISSIAL

### Baptêmes :

Samedi 24 janvier : Margaux Slomka

Dimanche 25 janvier : Matthieu Le Proux de la Rivière

### Bénédiction à l'Institut Médico-Légal :

Lundi 26 janvier : Pierre Oum Oum Sack (61 ans)

### Obsèques :

Mardi 27 janvier : Michèle Jacquier (92 ans)

Mercredi 28 janvier : André Dingome (42 ans)

## LITURGIE

### *Lecture du livre du prophète Isaïe 60, 1-6*

#### *Psaume 71 (72)*

**R/ Toutes les nations, Seigneur,  
se prosterneront devant toi.** (cf. Ps 71,11)

Dieu, donne au roi tes pouvoirs,  
à ce fils de roi ta justice.

Qu'il gouverne ton peuple avec justice,  
qu'il fasse droit aux malheureux !

En ces jours-là, fleurira la justice,  
grande paix jusqu'à la fin des lunes !

Qu'il domine de la mer à la mer,  
et du Fleuve jusqu'au bout de la terre !

Les rois de Tarsis et des îles apporteront des présents.  
Les rois de Saba et de Seba feront leur offrande.

Tous les rois se prosterneront devant lui,  
tous les pays le serviront.

Il délivrera le pauvre qui appelle  
et le malheureux sans recours.

Il aura souci du faible et du pauvre,  
du pauvre dont il sauve la vie.

### *Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Éphésiens 3, 2-3a.5-6*

### *Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu 2, 1-12*

### Programme musical

Samedi 24 et dimanche 25 janvier, Éric Lebrun

**Prélude :** Improvisation

**Offertoire :** Go, tell it on the mountain de Richard Lloyd

**Communion :** Les Béatitudes de Franz Liszt

**Sortie :** La Béatitude de Charles Piroye

## FÊTES RELIGIEUSES

**Lundi 2 février :** Présentation du Seigneur, fête.

**Mardi 3 février :** Saint Blaise, évêque arménien, martyr, + vers 320.

**Jeudi 5 février :** Sainte Agathe, martyre, +251.

**Vendredi 6 février :** Les martyrs du Japon, saint Paul Miki, +1597.

**Samedi 7 février :** Bienheureuse Marie de la Providence, +1871.

## TRIBUNE DES ÉVÈQUES DE FRANCE

### **« On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort. »**

*(Extrait de la déclaration du 15 janvier 2026, suite 2/3)*

(...) Dès lors, une question s'impose : pourquoi une nouvelle loi ? Si l'« on meurt mal en France », comme on l'entend parfois, ce n'est pas parce que l'administration d'une substance létale aux patients n'est pas encore autorisée, mais parce que la loi existante est insuffisamment appliquée et que l'accès aux soins palliatifs demeure très inégal sur le territoire national. Aujourd'hui encore, près d'un quart des besoins en soins palliatifs ne sont pas couverts. Comment proposer la mort comme une option, quand l'accès effectif au soin, au soulagement de la douleur (les progrès médicaux permettent de venir à bout de quasiment toutes les douleurs réfractaires), à la présence humaine et à l'accompagnement n'est pas garanti pour tous ?

Légaliser l'euthanasie ou le suicide assisté changerait profondément la nature de notre pacte social. Derrière des mots qui se veulent rassurants se cache une réalité que le langage tend à dissimuler. Présenter l'euthanasie et le suicide assisté comme des actes de soin brouille gravement les repères éthiques. On détourne les mots de leur véritable sens pour mieux anesthésier les consciences : ce brouillage n'est jamais neutre. On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.

Nous refusons en particulier l'instrumentalisation de notions essentielles telles que la dignité, la liberté ou la fraternité.

Nous rappelons avec force que la dignité d'une personne humaine n'est pas variable selon son état de santé, son autonomie ou son utilité sociale ; elle est inhérente à son humanité, jusqu'au bout. Elle est inaliénable.

La liberté, quant à elle, ne peut être pensée de manière abstraite, comme si la souffrance, la peur, la solitude ou la pression sociale n'avaient aucun impact sur le discernement. La demande d'en finir avec la vie n'est-elle pas une demande d'en finir avec une vie qui ne correspond plus aux critères socialement normés : être en bonne santé, utile, valide et ne pas représenter un poids financier a priori lourd ? La liberté ainsi conçue risque de devenir une pression silencieuse, surtout pour les plus fragiles. La liberté de tout individu doit aussi être envisagée dans sa dimension relationnelle : nous sommes interdépendants et les choix des uns engagent les autres. Faire porter un choix de mort à un malade, à une famille, à une équipe médicale formée pour soigner et non pour tuer, c'est nier le mystère de communion qui nous lie les uns aux autres. Paul Ricoeur invitait à « penser à la responsabilité qu'on a des autres, qui sont confiés à notre soin et à notre garde, et pas seulement à la responsabilité qu'on a à l'égard de soi-même. » [1] (...)

[1] Paul Ricœur, Accompagner la vie jusqu'à la mort, Esprit, mars-avril 2006, p. 320



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

### **Paroisse Saint-Antoine des Quinze-Vingts - Paris 12ème**

**Église :** 66 avenue Ledru Rollin ou 57 rue Traversière - Tel : 01 53 17 19 00

**Chapelle de l'Agneau de Dieu :** 2 place Henri Frenay - Tél : 01 43 07 00 47

**Courriel :** secretariat@saqv.fr

**Site :** www.saqv.fr



Du 1er au 7 février 2026

Quatrième dimanche du Temps Ordinaire - Année A

### **Le "christianisme culturel", un bienfait ou un risque ?**

Tel est le titre de la tribune de Jean DUCHESNE publiée le 27/01/26 sur le site *Aleteia*. Je la recommande dans son intégralité. J'en citerai ici quelques extraits qui aident à un discernement fin dans ce débat d'actualité. On le constate un peu partout en France, une part importante des catéchumènes vient à la foi à travers une recherche identitaire et par la redécouverte de l'histoire et de la culture française, tellement imprégnées de foi chrétienne. Cette porte d'entrée vers la foi est pleinement légitime car le charnel et le spirituel sont pleinement mêlés. Les larmes des grands-parents chrétiens pour leurs petits-enfants non baptisés ont certainement de la valeur aux yeux du Seigneur. Dieu aime nos familles et nos patries et Il veut que nous les aimions. Toutefois, cet amour ne doit pas devenir idolâtrie. Il y a un discernement constant. Certains, malheureusement, ne se rendent pas toujours compte qu'ils sacrifient l'Évangile au profit du nationalisme. Si la civilisation chrétienne est un beau fruit de l'Évangile, elle n'est pas Dieu pour autant. Quand on oublie le Donateur à cause de ses dons, que risque-t-il de se passer ?...

Jean DUCHESNE écrit : « *On s'interroge pourtant quand des personnalités qui assurent défendre l'héritage chrétien cautionnent, contre ce qu'enseigne le Magistère, le chauvinisme ou des réformes "sociétales". Et c'est encore plus gênant quand un dirigeant proclamé catholique fonde théologiquement la xénophobie. Le débat public devient alors une affaire interne à l'Église, comme il y a un an, lorsqu'afin de justifier l'hostilité à l'immigration, le vice-président américain J.D. Vance a cité saint Thomas d'Aquin légitimant que l'amour des proches passe avant celui des autres. La référence est correcte, car ce devancement est naturel. Le "docteur angélique" le constate dans le sillage d'Aristote. Mais pour lui, c'est une antériorité et non une supériorité, car la charité, étant une "grâce qui n'abolit pas la nature, mais la perfectionne", incite à aller ensuite plus loin. Il n'y a donc pas conflit mais continuité entre le soin des plus proches et l'aide à d'autres qui en ont manifestement besoin. L'interprétation étroite de J. D. Vance rejoint celle de Jean-Marie Le Pen qui soutint en 1985 que l'Évangile prêche l'amour du seul prochain, et jamais du "lointain" — ce qui suscita une mise au point du cardinal Decourtray.* » Autrement dit, un chef d'État vraiment chrétien, s'il a le devoir légitime de discerner et de trouver les justes limites à l'immigration dans son pays, devrait néanmoins toujours exprimer le désir d'aller plus loin, de faire plus, dès que les conditions le permettront. Après ce que le Christ a fait pour nous sur la croix par charité, nous sommes redevables et « pressés » par la charité.

Enfin, Jean DUCHESNE conclut sa tribune par une belle référence au saint patron de notre paroisse : « *Et puis la meilleure résistance aux affadissements de la foi est spirituelle. Un parfait exemple en est saint Antoine le Grand : il fuit au désert pour ne pas s'enliser dans un christianisme "installé", puis il en revient pour ferrailler contre l'arianisme ; et il est le "père" du monachisme grâce auquel, selon les historiens, une civilisation a pu renaître peu à peu sur les ruines de l'Empire romain.* »

Abbé Tanneguy Viellard

## AGENDA PAROISSIAL

Lundi 2 février	18h30	Messe avec procession depuis la crèche	Église
Mercredi 4 février	20h30	Soirée Louange-Adoration	Église
Samedi 7 février	10h00	Sortie pour les familles	Panthéon
	18h30	- Aumônerie - Soirée ciné-pizza	4H
Dimanche 8 février	10h30	Messe des familles	Église

### Soirée de Louange - Adoration à l'église

Prochaine soirée : mercredi 4 février de 20h30 à 21h30.

Contact : Joséphine Delaygue

[josephinedelaygue@gmail.com](mailto:josephinedelaygue@gmail.com)



QR code à scanner, pour ceux qui veulent faire partie du groupe WhatsApp des louanges.

### Visite au Panthéon à la découverte de sainte Geneviève

Samedi 7 février à 10h00, une sortie est organisée par la paroisse pour tous les jeunes du primaire au début du collège (6è et 5è). Nous allons découvrir ensemble la patronne de Paris.

Lieu de rendez-vous : sur la parvis de l'église Saint-Étienne du Mont

Contact, informations et inscription : [catechisme@saqv.fr](mailto:catechisme@saqv.fr)

ou au 06 20 73 39 61

### Rameaux usagés

À partir du samedi 7 février, nous récupérerons vos rameaux de l'an dernier pour préparer les Cendres.



Vous pourrez les déposer dans les boîtes qui seront mises à disposition aux deux entrées de l'église et à la chapelle. Merci !

### Liturgie de la parole pour les enfants

Le dimanche 8 février à 10h30, lors de la messe des familles, la liturgie de la parole est proposée aux enfants de 3 à 7 ans.

C'est un temps de découverte de la Parole de Dieu et d'appropriation par une petite activité pendant la messe.

Avant la messe, rendez-vous au niveau des premiers rangs en face de la statue de Saint-Antoine.

Contact : Xavier Trannoy, [catechisme@saqv.fr](mailto:catechisme@saqv.fr)



### Parcours REVIVRE - Pour les personnes séparées ou divorcées

Un parcours de 8 soirées thématiques, pour accueillir les personnes, chrétiennes ou non, souffrant d'une séparation de couple et les accompagner dans la bienveillance et la convivialité à traverser l'épreuve et à aller mieux.



Ce sont des soirées au cours desquelles un repas chaud est servi, suivi d'un exposé et de discussions en petits groupes animées par des personnes qui sont passées par l'épreuve du divorce ou de la séparation.

*Un petit groupe se forme : 8 paroissiens se sont déjà inscrits.*

**Première soirée : Mercredi 4 février de 19h45 à 22h15**

**Lieu :** Chapelle de l'Agneau de Dieu, au 2 place Henri Frenay - 75012 Paris

**Participation forfaitaire :** 80 € (pour les 8 dîners, la documentation, etc...)

**Contact :** Aurel, au 06 68 83 05 54

**Informations :** <https://parcours-revivre.fr/>

*Des tracts sont à votre disposition sur les présentoirs de l'église !*

### Onction des malades

**Mercredi 11 février à 16h00**, en salle Mgr Rivière, au 1er étage de l'église.



une réunion de préparation est proposée par Mgr Jean-Marie Dubois sur le sacrement de l'Onction des malades : un sacrement qui manifeste la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse. Il doit être proposé dès que la vie est en danger, du fait d'une maladie ou de l'âge. Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus-Christ envers les personnes malades : «*Venez à moi vous qui peinez sous le poids du fardeau et je vous soulagerai*» (Mt 11, 28).

Par l'Église, Jésus continue de proposer ce réconfort à ses frères et sœurs et de témoigner de la tendresse du Père.

**Dimanche 15 février**, lors de la **messe de 10h30**, ce sacrement sera donné à ceux qui le souhaitent. *Merci de vous inscrire auprès du secrétariat.*

**Contact et inscription :** [secretariat@saqv.fr](mailto:secretariat@saqv.fr) ou au 01 53 17 19 00

### Changement du jour d'accueil à la chapelle de l'Agneau de Dieu

L'accueil par un prêtre à la chapelle se fera, à partir de la semaine prochaine, tous les vendredis.

**Rappel du programme :**

**9h00** : ouverture de la chapelle

**12h30** : messe suivie de l'adoration du saint sacrement **jusqu'à 14h00**

**17h30** : fermeture de la chapelle

**Contact :** Abbé Joachim Amougou, [joachim.amougou@saqv.fr](mailto:joachim.amougou@saqv.fr)

ou au 01 43 07 00 47



### Groupe de Carême

Cette année, nous vous proposons 3 rencontres autour d'un passage de la Prière eucharistique n°3 (cf Missel).

Afin de constituer des groupes de 6 à 8 personnes, les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat pour ceux qui souhaitent y participer. Merci de préciser si vous êtes disponible en journée ou en soirée.

**Les réunions commenceront à partir du lundi 9 mars.**

**Contact :** [secretariat@saqv.fr](mailto:secretariat@saqv.fr) ou au 01 53 17 19 00



### Vacances d'hiver au patronage

Les 4 Horizons ouvrent les inscriptions pour accueillir vos enfants à la maison paroissiale durant les prochaines vacances : du 22 février au 6 mars.

**Lien d'inscription :** [aeps-saintantoinedesquinzevingts.assoconnect.com](http://aeps-saintantoinedesquinzevingts.assoconnect.com)

En raison du nombre de demandes, les places seront attribuées aux premières familles inscrites et ayant réglé les frais d'inscription.

**Contact :** Montane Morterol, [info@les-4h.com](mailto:info@les-4h.com) ou au 01 43 43 59 93



### Pèlerinages diocésains

#### 1. À la Sainte-Baume et Saint-Maximin

Les samedi 21 et dimanche 22 mars, il est proposé de partir sur les pas de sainte Marie-Madeleine dans le sud de la France.

Deuxième rendez-vous provençal des pèlerinages du Diocèse de Paris .



#### 2. À Lourdes

Du dimanche 19 au jeudi 23 avril et avec l'Association des Brancardiers et Infirmiers d'Île-de-France (ABIIF), nous aurons l'occasion de célébrer les messes quotidiennes, soit à la grotte, soit dans une basilique et de participer aux temps forts du sanctuaire de Lourdes : geste de l'eau, procession mariale, geste de la lumière et geste du rocher. Il sera possible de recevoir le sacrement de réconciliation et certains pourront recevoir le sacrement des malades.



#### 3. En Jordanie

Du vendredi 22 au vendredi 29 mai, nous allons de « l'autre côté du Jourdain », découvrir le lieu de naissance des tribus israélites, la terre des Nabatéens, le pays de la Décapole ou le territoire d'Hérode de Galilée. Des scènes connues de la Bible s'y déroulent : le Mont Nébo, d'où Moïse a contemplé la Terre Promise ; la rivière Jabbok, épisode de la lutte de Jacob avec l'ange ; Béthanie, le lieu du baptême de Jésus ; Machéron, forte-resse où Jean Baptiste a été décapité ou Gérasa, lieu de l'exorcisme du possédé.



**Informations :** [pelerinages@diocese-paris.net](mailto:pelerinages@diocese-paris.net)

ou au 01 78 91 91 72, [dioceseparis.fr](http://dioceseparis.fr)